

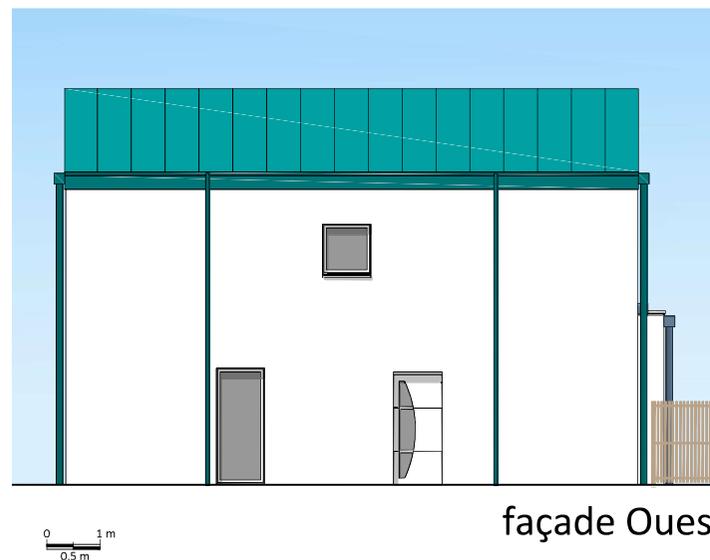
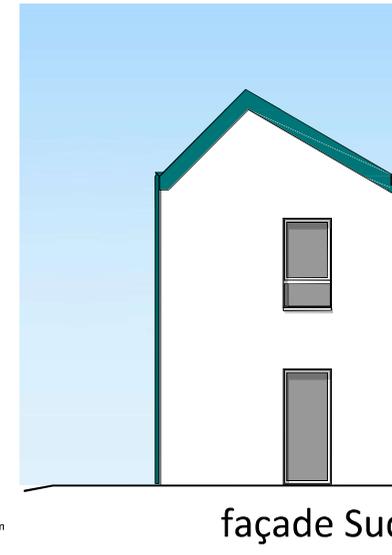
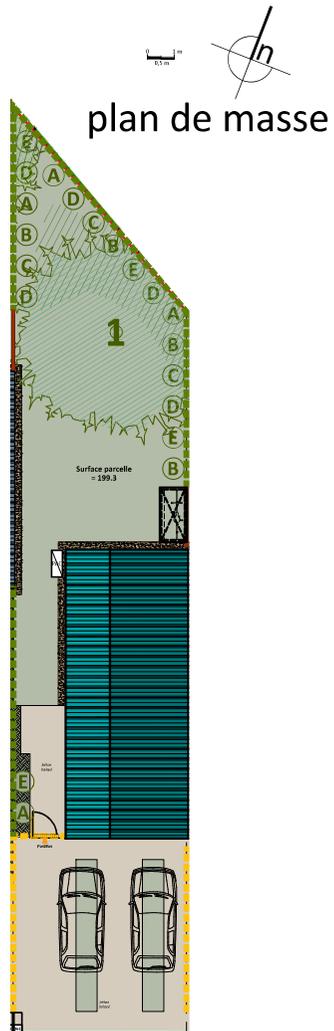


L'ORANGERIE St-Légers-de-Linières

Plans de commercialisation

Lot	Type
A2	3 duplex

DÉSIGNATION DES PIÈCES		SURFACES
RDC	SALON/SEJOUR	20,50 m ²
	CUISINE	7,13 m ²
	CELLIER	1,99 m ²
	ENTREE + PL.	2,75 m ²
	W.C.1	2,75 m ²
ÉTAGE	CHAMBRE 1	14,17 m ²
	CHAMBRE 2 + PL.	10,33 m ²
	SALLE DE BAIN	3,91 m ²
	W.C.2	1,02 m ²
	PALIER	4,00 m ²
SURFACE HABITABLE		68,55 m²
SURFACE PARCELLE		199,30 m²



PAC = pompe à chaleur



Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des éléments de cuisine (LL, LV, C et R) est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison des logements.

20 novembre 2023

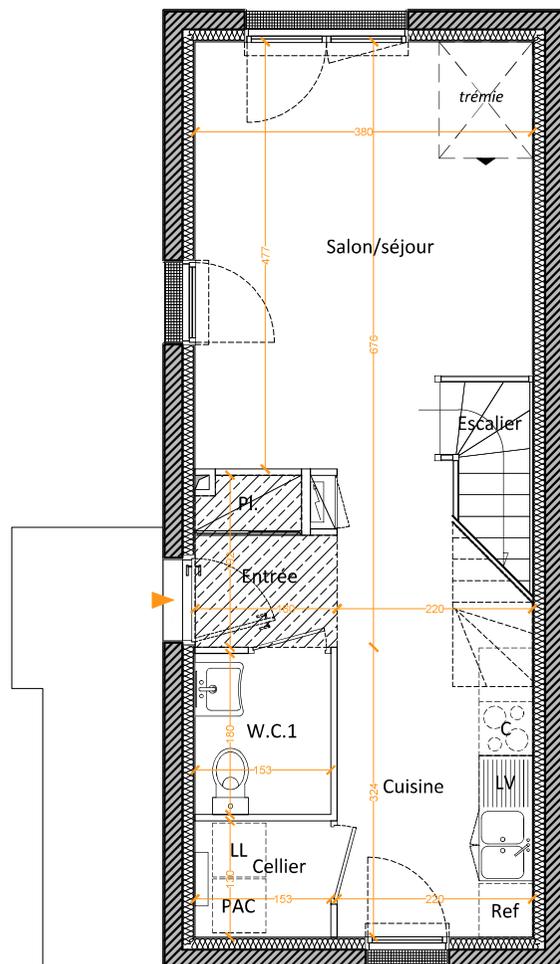


L'ORANGERIE St-Légers-de-Linières

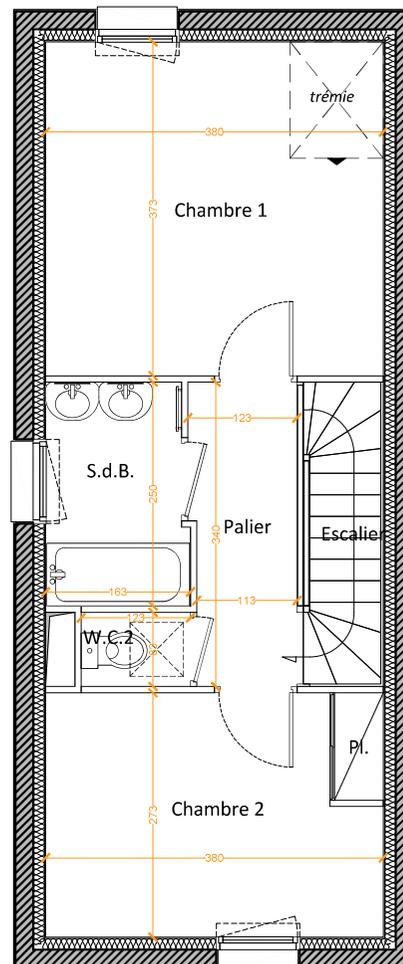
Plans de commercialisation

Lot A2
Type 3 duplex

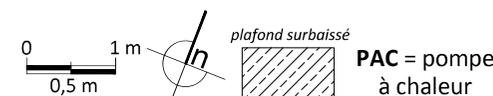
DÉSIGNATION DES PIÈCES		SURFACES
RDC	SALON/SEJOUR	20,50 m ²
	CUISINE	7,13 m ²
	CELLIER	1,99 m ²
	ENTREE + PL.	2,75 m ²
	W.C.1	2,75 m ²
ÉTAGE	CHAMBRE 1	14,17 m ²
	CHAMBRE 2 + Pl.	10,33 m ²
	SALLE DE BAIN	3,91 m ²
	W.C.2	1,02 m ²
	PALIER	4,00 m ²
SURFACE HABITABLE		68,55 m²
SURFACE PARCELLE		199,30 m²



plan du rez-de-chaussée



plan de l'étage



Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des éléments de cuisine (LL, LV, C et R) est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison des logements.

20 novembre 2023